



“

Adolescence, sexualité,
contraception, couple

Venez en parler

”

Allier
le Département



CENTRE de PLANIFICATION

et d'ÉDUCATION FAMILIALE

Qui peut en bénéficier ?

La consultation médicale

Elle s'adresse :

- ✿ aux jeunes filles mineures qui envisagent un moyen de contraception
- ✿ aux jeunes qui se posent des questions sur la contraception et sur les Maladies sexuellement transmissibles (M.S.T)

Le conseil conjugal

Il s'adresse :

- ✿ aux personnes qui souhaitent s'entretenir de leur relation de couple et/ou de leur relation familiale
- ✿ aux mineures qui demandent un entretien d'aide à la décision d'Interruption volontaire de grossesse (I.V.G.)

Comment ?



Lors d'un entretien anonyme avec un médecin pour la consultation médicale ou d'un entretien avec une conseillère conjugale.



Quelle est la marche à suivre ?

Pour en bénéficier et prendre contact reportez-vous à la rubrique page 4 :

Où s'adresser ?

La consultation médicale l'entretien et les moyens de contraception sont gratuits.



Où s'adresser ?

À Moulins :

- le mercredi de 14h à 17h
Centre hospitalier
10, avenue du Général de Gaulle
Tél : 04.70.35.76.43

À Montluçon :

- du lundi au vendredi de 12 h à 14 h
Centre hospitalier
18, avenue du 8 Mai 1945
Tél : 04.70.02.74.56

À Vichy :

- le mardi de 16h à 18h
Maison des solidarités départementales
19, place Jean Epinat - Vichy
Tél : 04.70.98.11.28

- le mercredi de 14h à 17h
Centre hospitalier
Boulevard Denière
Tél : 04.70.97.34.09